

PRÉAMBULE

La pratique des soins infirmiers en santé mentale et en psychiatrie porte sur les problèmes de santé mentale actuels ou potentiels se rattachant¹ :

- au maintien d'un état de santé et de bien-être optimal et à la prévention de la maladie mentale;
- aux limites relatives aux autosoins ou aux dysfonctionnements liés à la détresse émotionnelle et physiologique;
- aux déficiences des systèmes biologique, émotionnel et cognitif;
- aux états de crise ou de stress liés à la maladie, à la douleur, aux incapacités et aux pertes;
- aux changements dans l'estime de soi et l'image corporelle, aux stades du développement humain et aux situations de fin de vie;
- aux problèmes liés aux émotions, telles l'anxiété, l'agressivité, l'impuissance, la confusion, la peur, la tristesse et la solitude;
- aux symptômes physiques liés à l'altération du fonctionnement psychologique;
- aux symptômes psychologiques liés à l'altération du fonctionnement physiologique;
- aux altérations qui surviennent sur les plans de la pensée, de la perception, de la symbolisation, de la communication et de la prise de décision;
- aux difficultés relationnelles;
- aux comportements et à l'état mental qui indiquent que le patient présente un danger pour lui-même ou pour les autres ou a des incapacités graves;
- à la gestion des symptômes, aux effets secondaires ou à la toxicité associés à l'autoadministration de médicaments, aux interventions psychopharmacologiques et à d'autres aspects du traitement;
- aux circonstances ou événements interpersonnels, organisationnels, socioculturels, spirituels et environnementaux qui affectent le bien-être mental et émotionnel de la personne, de la famille ou de la communauté.

1. American Nurses Association, American Psychiatric Nurses Association et International Society of Psychiatric-Mental Health Nurses (2000). *Scope and Standards of Psychiatric-Mental Health Nursing Practice*, Washington (D.C.), ANA (traduction libre).

INTRODUCTION

Ce mémoire présente la pratique infirmière en santé mentale et en psychiatrie selon la perspective de la position de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) quant aux enjeux de protection du public qu'implique la modernisation de l'exercice infirmier décrit dans la *Loi sur les infirmières et les infirmiers*. Cette position, qui a été exposée dans le mémoire *La vision contemporaine de l'exercice infirmier au Québec*, a été adoptée par le Bureau de l'OIIQ en mai 2001. Les différentes modifications à la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* qui y sont proposées couvrent l'ensemble des secteurs cliniques où exercent les infirmières du Québec. Des extraits des modifications demandées sont reproduits aux annexes I et II. Elles ont été présentées au Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines, dans le cadre de la mise à jour du système professionnel.

Pour répondre à la seconde invitation du Groupe de travail ministériel, qui a amorcé ses travaux relatifs à la santé mentale, le Bureau de l'OIIQ a adopté le présent mémoire, dans lequel il propose de réserver d'autres activités professionnelles en raison de leur complexité, des connaissances requises pour les accomplir et des risques de préjudice pour les clientèles vulnérables et instables physiquement, psychologiquement et socialement.

Dans le premier chapitre, le contexte de la pratique infirmière en santé mentale et en psychiatrie est décrit, notamment sur le plan de la demande de soins, des effectifs et des programmes de formation. Le même exercice est fait pour les infirmières qui déclarent pratiquer la psychothérapie.

Dans le deuxième chapitre, les propositions de modernisation des activités professionnelles prévues dans la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* sont appliquées spécifiquement au secteur de la santé mentale et de la psychiatrie, et les autres activités à réserver sont mises en relief.

Dans le troisième chapitre, la proposition de légalisation de la pratique infirmière avancée fait l'objet d'un bref résumé.

Les soins en santé mentale et en psychiatrie sont un secteur spécialisé de la pratique infirmière. Les activités professionnelles proposées dans ce mémoire sont ni plus ni moins que le reflet d'une pratique complexe dans un domaine en expansion. La recherche en sciences infirmières, particulièrement en santé mentale et en psychiatrie, témoigne de l'intérêt de la profession pour toutes les questions relatives au bien-être physique, psychologique et social de la personne et de sa famille.